

UE : DOC 160
RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Introduction

Objectif général :

La Recherche documentaire vise à outiller les apprenants pour la recherche des informations dans le but d'appuyer les connaissances théoriques et pratiques et de chercher les informations pour initier les travaux de recherche.

Objectif spécifiques : A la fin de l'UE, les étudiants seront capables de :

- Connaître l'importance de l'information dans le processus de développement
- Identifier les sources de données,
- Savoir citer les sources d'informations,
- Rédiger un document scientifique

Contenu d'enseignement :

Le cours est structuré autour de deux grands axes :

- Chapitre 1 : Introduction : Importance de l'information dans le processus de développement ;
- Chapitre 2 : Identification des sources des données bibliographiques ;
- Chapitre 3 : Méthodes de citations de données bibliographiques ;
- Chapitre 4 : Techniques de rédaction des documents scientifiques.

Introduction

- Qu'est-ce-que la recherche documentaire ?

C'est une **démarche systématique**, qui consiste à **identifier, récupérer et traiter** des **éléments** divers (chiffres, bibliographie, textes...) sur un sujet donné.

Cette identification des informations est une étape indispensable à toute synthèse des connaissances et revue de la littérature dans le domaine scientifique, comme dans d'autres domaines.

Cette démarche doit être la plus pertinente possible et tendre vers l'exhaustivité

- Pourquoi effectuer une recherche documentaire ?

- Pour acquérir un savoir.
- Pour confirmer ou infirmer une démarche scientifique ainsi que ses résultats.

- Quel est le but de la recherche documentaire ?

Le but de cette formation, théorique et pratique, est d'apprendre à l'étudiant à

- 1 - rechercher et sélectionner des documents/informations scientifiques pertinent(e)s, en exploitant au mieux les différentes ressources disponibles en bibliothèque et sur le web, et
- 2 - citer des références bibliographiques.



Les savoirs et savoir-faire acquis seront utiles durant toute la formation universitaire (par exemple, pour compléter des notes de cours ou réaliser des travaux)

et la carrière professionnelle (par exemple, pour trouver des informations permettant de justifier/appuyer une décision ou encore pour mettre à jour des connaissances).